

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 235 du 13 juillet 2010

Communiqué du SNTRS-CGT

Des élus SNTRS-CGT au Conseil Scientifique et dans les dix Conseils d'Instituts pour défendre le CNRS, ses laboratoires et ses personnels

Les élections au Conseil Scientifique du CNRS ont placé la CGT en tête dans le collège des ITA et des ITARF, avec 28% des suffrages exprimés et un élu sur deux. Dans les dix conseils scientifiques d'instituts, le SNTRS CGT obtient, toujours pour le collège ITA-ITRF, 14 élus sur 30 sièges à pourvoir. La CGT a deux élus, ingénieurs ou techniciens, sur trois, dans 4 conseils d'instituts : l'IN2P3 *physique nucléaire*, l'INSHS *sciences de l'homme et de la société*, l'INS2I *informatique*, l'INSMI *mathématiques* et un élu sur trois dans tous les autres instituts.

Pour ce qui concerne les collèges chercheurs et enseignants chercheurs, le mode de scrutin uninominal à un tour favorise considérablement les syndicats qui arrivent en tête (SNCS et SNESUP-FSU). Dans ce contexte, la CGT n'a que deux élus : une chargée de recherche dans le collège B1 de l'Institut de physique et une chargée de recherche Inserm dans le collège B2 de l'Institut des Sciences Biologiques. Cependant, une étude attentive des résultats montre que la CGT a progressé dans un certain nombre de collèges. Ainsi, le candidat du SNTRS-CGT dans le collège B1 (chargés de recherches CNRS) au conseil scientifique arrive en troisième position derrière les candidats du SNCS-FSU, mais devant ceux des autres organisations syndicales, ce qui représente une progression significative par rapport aux scrutins antérieurs. Un scrutin de liste aurait assuré une plus juste répartition des élus et aurait permis à la CGT d'avoir nettement plus de représentants chercheurs.

Le SNTRS-CGT sera présent au Conseil Scientifique du CNRS et dans les dix Conseils d'Instituts.

Le SNTRS-CGT remercie les électeurs qui ont porté leurs voix sur les candidats de la CGT. Mais, dans un contexte difficile pour le CNRS, caractérisé par les attaques répétées du gouvernement et le renoncement des directions de l'organisme, trop nombreux sont les électeurs qui n'ont pas participé au vote. Ce constat est inquiétant. La participation a été de 32,5 % pour le collège C (ITA et ITARF, titulaires et non titulaires), et seulement de 20% environ pour l'ensemble des collèges chercheurs et enseignants chercheurs, titulaires et non titulaires.

La réorganisation à marche forcée de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui conduit à la lente déstructuration du CNRS, à la casse de nos statuts, au développement de l'individualisme et à l'explosion de la précarité, ne sera pas irréversible si elle rencontre une opposition déterminée. Le SNTRS-CGT appelle l'ensemble des personnels qui ont voté, ainsi que ceux se sont abstenus, à prendre leur place dans cette indispensable bataille. Une autre conception du travail dans les laboratoires et services, un autre rôle pour les organismes, sont possibles si nous construisons ensemble un projet qui s'appuie sur les valeurs du service public et de la défense des travailleurs scientifiques dans leur ensemble.

Les élus du SNTRS-CGT

Conseil scientifique du CNRS : François Bonnarel (C)
Conseil scientifique INP : Isabelle Bouchoule (B1), Pierre Frédéric Sibeud (C)
Conseil scientifique INC : Lorena Klein (C)
Conseil scientifique INSB : Françoise Courtin (B2), Franck Talmont (C)
Conseil scientifique INSHS : Philippe Soulier (C), Rossana Vaccaro(C)
Conseil scientifique INEE : Patricia Sourrouille (C)
Conseil scientifique INSIS : Christophe Fonte (C)
Conseil scientifique IN2P3 : Gérard Claverie (C), Didier Grolet (C)
Conseil scientifique INSU : Christian Guillaume (C)
Conseil scientifique INSMI : Christine Disdier (C), Jean Michel Madranges (C)
Conseil scientifique INS2I : Serge Torres (C), Véronique Debats (C)